



Saint-Arnoult  
en Yvelines

## TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES 2019/2020

### TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (MATIN - MIDI - SOIR)

- ❖ INSCRIPTIONS ANNUELLES (facturation lissée sur 10 mois d'octobre à juillet)

**Tarif majoration pour retard après 18h30 par tranche de 15 minutes entamées : 15 €**

#### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES 7H15 À 8H30

Quotient Familial (QF)	Tarifs du forfait mensuel x 10 mois	Tarif journalier sur dérogation
A	10,82 €	5,05€ par jour
B	11,95€	
C	13,19 €	
D	14,37 €	
E	15,50 €	

#### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MIDI MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Quotient Familial (QF)	Forfait 1-2 jours par semaine Tarifs du forfait mensuel x 10 mois	Forfait 3-4 jours par semaine Tarifs du forfait mensuel x 10 mois	Tarif journalier sur dérogation
A	11,54 €	17,51 €	5,05 € par jour
B	12,82 €	19,47 €	
C	14,07 €	21,38 €	
D	14,28 €	23,34 €	
E	16,21 €	25,25 €	

#### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES 16H30 À 18H30

Quotient Familial (QF)	Forfait 1-2 jours par semaine Tarifs du forfait mensuel x 10 mois	Forfait 3-4 jours par semaine Tarifs du forfait mensuel x 10 mois	Tarif journalier sur dérogation
A	11,54 €	17,51 €	5,05 € par jour
B	12,82 €	19,47 €	
C	14,07 €	21,38 €	
D	14,28 €	23,34 €	
E	16,21 €	25,25 €	

**Tarif majoration pour retard après 18h30 par tranche de 15 minutes entamées : 15 €**

#### Hôtel de Ville

Place du Jeu de Paume. 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines. Téléphone 01 30 88 25 25. Télécopie 01 30 59 31 04

*Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le Tribunal Administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification de la décision considérée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai être introduit dans les deux mois suivant la réponse. 1/2*